

Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **2 (1857)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Compagnie de guides n° 6 (Neuchâtel), capitaine Sandoz :

Le 31 janvier, de Zurich à Lenzbourg ;

1^{er} février, à Rothrist ;

2 » à Seeberg ;

3 » à Berne ,

4 » à Aarberg ;

5 » à Neuchâtel.

Il y a très peu de malades, quelques éclopés et enrhumés, mais aucune maladie grave. Il est mort le 23, à Baden, un soldat du bataillon n° 53 (Valais), par suite d'une petite vérole qui n'a pu donner le tour. Il n'y aura pas le 2 p. ‰ de malades. La conduite des troupes est en général bonne.

Le tribunal de la 3^{me} brigade s'est réuni à Zurich le 27 pour juger un soldat du bataillon n° 23 (Neuchâtel), manquant depuis l'étape de Soleure. Ce soldat a été condamné par contumace à un an d'emprisonnement.

Il a été reçu à l'état-major de la 1^{re} division un grand nombre de ballots de vêtements envoyés par des comités de dames de Genève, de Neuchâtel, de Vevey, de Lausanne, etc., ainsi que des cigares. Ces divers objets ont été en partie remis à leurs adresses, en partie répartis entre les corps. Il en résulte que presque tous les hommes de la 1^{re} division sont maintenant garnis de cache-nez et de mitaines, et que les sacs seront plus pesants pour le retour qu'ils ne l'étaient au départ.

Dans sa séance du 12 janvier 1857, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes :

M. *Demartin*, Gédéon, à Ollon, second sous-lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du 2^{me} arrondissement. — M. *Amiguet*, Vincent, à Aigle, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 2^{me} arrondissement. — M. *Favre*, Alexandre, à Château-d'Œx, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve du 2^{me} arrondissement. — M. *Greyloz*, Eugène, à Ollon, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 2^{me} arrondissement. — M. *Bartré*, Marc-Auguste, à Aubonne, second sous-lieutenant de grenadiers n° 2 de réserve du 4^{me} arrondissement. — M. *Eternod*, Henri, à La Sarraz, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve du 7^{me} arrondissement. — M. *Rubattel*, Charles, à Villarzel, second sous-lieutenant de sapeurs du génie n° 1.

Du 12 courant: M. *Loude*, Alfred-Jules, à Vevey, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 1^{er} arrondissement. — M. *Chappuis*, Pierre-David-Gabriel, à Chexbres, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 3^{me} arrondissement. — M. *Delisle*, Jean-Samuel, à Lausanne, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 5 de réserve du 3^{me} arrondissement. — M. *Hoffer*, Jean-Pierre, à Donatyre, capitaine de mousquetaires n° 3 de réserve du 8^{me} arrondissement.

Du 17 courant: M. *Liausun*, Henri-Louis-François, à Vevey, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du premier arrondissement.

Du 24 courant: M. *Bonzon*, Charles-Louis, à Cossonay, capitaine de mousquetaires n° 4 d'élite du 7^{me} arrondissement. — M. *Cloux*, Louis-David, à l'Isle, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 7^{me} arrondissement. — M. *Falquier*, Jules-Edouard, à Montreux, premier sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite du premier arrondissement.